

Jeu-concours « Faites de la poésie ! »

Article 1 : Le CDI du Collège Henri Cahn organise un jeu-concours de poésies. Les élèves du Collège sont invités à écrire un poème (c'est-à-dire un texte court, en vers, avec des rimes), sur un sujet de leur choix. Les poèmes devront faire entre 50 et 250 mots (soit, en gros, entre 8 et 30 vers). Les élèves s'engagent à être pleinement et entièrement les auteurs du poème qu'ils remettront pour le concours.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les élèves du Collège Henri Cahn et aux classes de CM2 de toutes les écoles publiques primaires de Bry-sur-Marne.

Article 3 : Les poèmes sont à remettre directement aux documentalistes, Monsieur MENARD ou Madame BEDEAU, au plus tard le jeudi 25 mars 2010, 17 heures.

Les textes devront être rendus sur des feuilles de format A4, dactylographiés et anonymes.

Article 4 : Un jury, composé notamment de membres de l'équipe éducative et d'élèves, se réunira courant avril pour sélectionner les meilleurs poèmes, selon les critères suivants : respect des normes poétiques (en vers, avec des rimes...), qualité du style, de l'expression, sensibilité, originalité...

Article 5 : La participation est limitée à un seul poème par élève.

Article 6 : Les auteurs des poèmes sélectionnés par le jury gagneront un bon d'achat pour des livres.

Le règlement est aussi disponible au CDI.

N'hésitez pas à demander des précisions à Monsieur Ménard ou Madame Bedeau.

Retrouvez des conseils d'écriture, ainsi que les poèmes sélectionnés les années précédentes sur le blog du CDI.

<http://cdivirtuel.blogspirit.com/>